



POINT D'ÉTAPE SUR LE PROJET NOUVELLE GESTION DES DÉCHETS

RAPPEL DES CHANGEMENTS

Pourquoi ces changements ? :

- En 1^{er} lieu, pour tendre vers une équité de traitement de tous les foyers du territoire
- Ensuite, pour agir face aux enjeux écologiques notamment en réduisant les déchets produits et en limitant l'enfouissement grâce à un meilleur tri
- Troisièmement, pour limiter au maximum le coût de gestion des déchets.

Quels sont ces changements au 1^{er} janvier prochain, ils sont simples :

- La très grande majorité des foyers va être collecté en **porte à porte** et aura donc un **bac gris** pour les déchets résiduels **et un bac jaune** pour le tri
- Chaque foyer du territoire sera collecté **1 fois tous les 15 jours pour sa poubelle jaune**
- **Les dates de collecte** vont changer à partir du 1^{er} janvier 2022
- La nouveauté réside aussi au 1^{er} janvier dans **notre geste de tri** ! TOUS les emballages et TOUS les papiers iront dans le bac jaune. Et nous trierons beaucoup plus à partir du 1^{er} janvier : sac en plastique, pot de yaourt, barquettes de beurre, emballage de charcuterie, capsule de café, ... tout ira dans le bac jaune en janvier.
- Et pour la **poubelle grise** contenant les déchets résiduels, le forfait de base comprendra 12 levées par an (toute levée supplémentaire sera possible mais payante)
- La conséquence ??? et bien au final votre poubelle jaune va devenir la poubelle principale de votre foyer !

PLUSIEURS « OUTILS » EXISTENT POUR ACCOMPAGNER LA POPULATION DANS CES CHANGEMENTS :

Ambassadeurs de tri et guide du tri

Comme vous le savez **des ambassadeurs de tri** visitent chaque habitation pour délivrer les bacs gris et jaunes, donner des explications sur le nouveau schéma et laisser un petit guide pédagogique.

Foire aux questions

Site internet avec toutes les ressources en ligne

Une adresse courriel : direction.cvd@saint-lo-agglo.fr

Un numéro vert : **0 800 710 775** Service & appel gratuits



Un nouveau calendrier de collecte...

...indiquant les jours de collecte sur votre secteur sera téléchargeable à partir du 15 décembre sur le site internet de Saint-Lô Agglo et disponible dans votre mairie.

Un règlement de collecte...

... qui définit précisément le fonctionnement du service sera accessible en ligne sur le site internet à compter du 15 décembre.

POINT D'AVANCEMENT :

Ambassadeurs :

- Réaliser la visite de toutes les habitations individuelles d'ici le 31 décembre
- Réaliser la visite des immeubles collectifs en janvier
- Finaliser la visite des professionnels sur le 1^{er} trimestre 2022

Les problématiques rencontrées :

- Retard dans la visite des communes
- Problème d'approvisionnement des bacs

Les points problématiques :

- L'identification des points dits « noirs » où la possibilité de collecte en porte-à-porte ne peut pas être réalisée est en cours
- Solutions alternatives proposées : **dotation de sacs pré-payés ou de bac avec cadenas.**

Calendrier et règlement de collecte : téléchargeable et consultable [mi-décembre](#)

À retenir :

2022 sera une année d'ajustement

Au 1^{er} janvier 2022 des foyers ne seront pas encore dans le dispositif :

- Soit parce qu'ils n'auront pas encore reçu leur bac (pas encore visité par les ambassadeurs)
- Soit parce qu'ils sont en immeuble collectif
- Soit parce qu'ils sont à plus de 150m du point de collecte

Cas 1 : vous êtes équipés avec les nouveaux bacs : la nouvelle collecte sera effective

Cas 2 : vous n'êtes pas encore équipés pour le nouveau dispositif : l'ancien dispositif reste d'actualité mais la collecte se réalise sur les jours du nouveau calendrier

- ➔ Au 1^{er} janvier 2022 : tous les usagers continueront d'être collectés même s'ils n'ont pas encore reçu leur bac
- ➔ La tarification 2022 reste inchangée – le changement n'intervient qu'en 2023.

L'augmentation de cette année sur votre taxe ou redevance n'est pas la conséquence de la mise en place du nouveau système de gestion mais est la conséquence de l'augmentation de la contribution de Saint-Lô Agglo au Point Fort Environnement.

Tarification 2023 : Nous ne serons en mesure de communiquer sur un tarif que lorsque tout le schéma aura été dimensionné – et ce n'est qu'à l'issue de l'enquête des ambassadeurs de tri que nos données seront fiables. Il ne serait pas responsable de ma part de communiquer à près de 40 000 foyers sur un tarif qui ne serait pas juste.

NOS ENJEUX :

- Trier plus et mieux ! Ce projet traduit bien la volonté de Saint-Lô Agglo d'œuvrer pour un territoire plus vertueux et durable.
- La politique de gestion des déchets a un coût important et il est important aujourd'hui de mettre en place des systèmes permettant de limiter ce coût. Cette nouvelle gestion permettra de réduire l'enfouissement des déchets résiduels, d'agir sur la réduction de l'impact environnemental des emballages et de limiter les coûts liés aux traitements des déchets.

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

[espace presse] saint-lo-agglo.fr -   